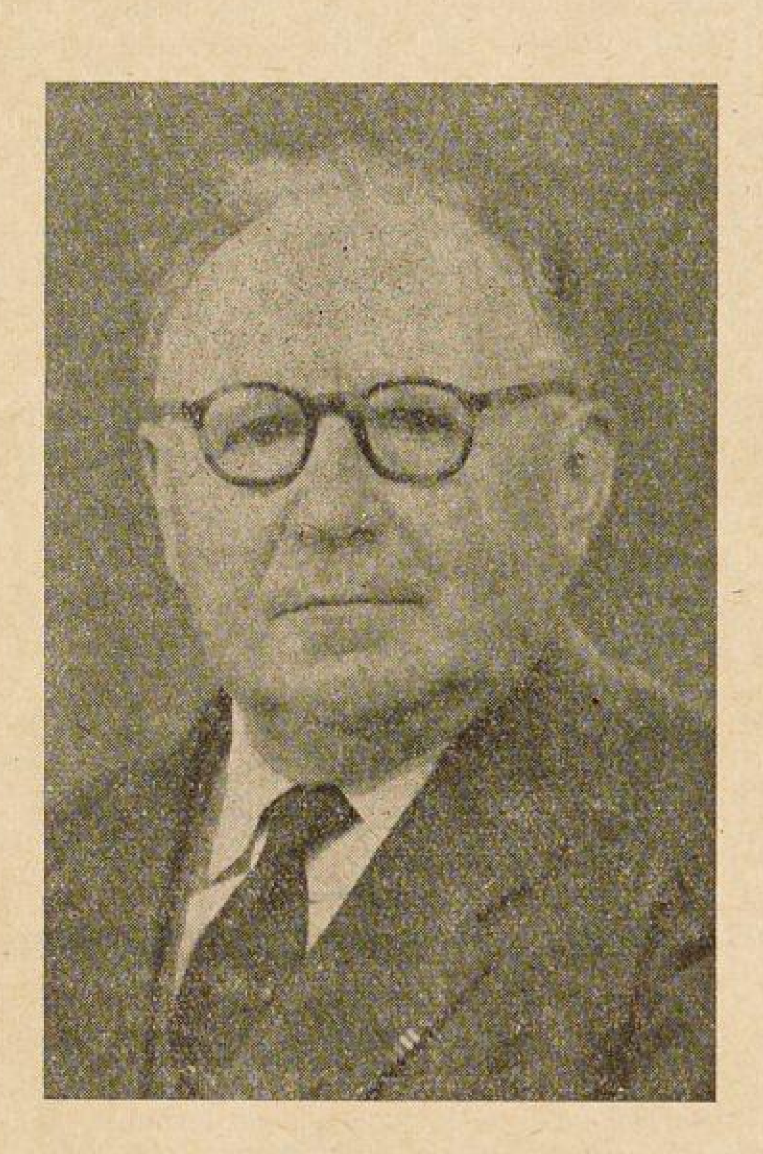
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

7eme Circonscription - Arrondissement de MONTBRISON

ELECTIONS LEGISLATIVES du 23 Novembre 1958



Electrices, Electeurs,

Notre beau pays, LA FRANCE, a vécu au mois de mai dernier des heures douloureuses et tragiques, au cours desquelles il faillit sombrer dans l'anarchie et la guerre civile !

Tout celà fut le résultat de l'indescriptible chaos dans lequel glissèrent ceux qui, de par leur élection, devaient défendre le prestige de la France !

Hélas, depuis plusieurs années, on assistait à l'effondrement d'un régime dégradé, et il fallut que l'Algérie lance le cri d'alarme et vienne au secours de la France, pour que quelques hommes, enfin, se décident à rallumer cette flamme qui est celle de la Patrie et prennent en mains les destinées du pays pour un profond redressement.

Heureusement, l'horizon est plus serein dans le domaine de l'avenir, le référendum a montré que le peuple français ne voulait pas mourir et le Chef du Gouvernement a su imposer sa loi, qui permet à la France de se dépouiller des mauvais principes qui l'étouffaient et de remettre en place des institutions qui maintiendront l'unité du pays en rejetant tout ce qui a été jusqu'à ce jour les causes de notre profond avilissement.

D'abord un mode d'élection, qui permettra à l'électeur de connaître davantage les candidats et par recoupement de choisir son homme.

On ne peut décemment penser que les mêmes hommes qui ont laissé aller le pays à la dérive, soient habilités à lui faire remonter le courant.

Il y avait de tels excès, de telles dépenses abusives, en un mot une telle gabegie dans la République défunte qu'il est salutaire, il est même nécessaire de **changer la plupart de ceux qui composaient le Parlement et qui ont mené le pays et toute la nation dans cette triste odyssée.**

C'est pourquoi pour les prochaines élections ont surgi de nombreuses candidatures nouvelles, dont les tenants sont empreints des meilleures intentions.

Il faut aussi qu'il y ait au départ, une expérience acquise, une vie de travail exemplaire, un désir d'être utile et une renommée de dévouement et de justice dans tous les domaines.

Le passé doit répondre de l'avenir et c'est pour celà, chères électrices et chers électeurs, que je me suis décidé à venir solliciter vos suffrages afin de pouvoir faire partie de la cohorte de braves gens qui doivent refaire la France et apporter dans celle-ci **plus de propreté, plus de justice, plus de sécurité, plus d'espérance aussi** pour les jeunes générations qui montent, afin qu'elles ne connaissent pas l'angoisse que nous avons vécue et par ce résultat **apporter à tous davantage de bonheur.**

Dans les groupements où j'exerce mon activité, ma pensée constante a été de soulager la misère et l'infortune, comme aussi de faire prévaloir le droit à la justice quand il pouvait y avoir des erreurs ou des compromissions.

Les Anciens Combattants et Victimes de guerre quelles qu'elles soient, savent combien je soutiens leurs droits en toutes circonstances :

Des résultats tangibles ont été obtenus à la suite d'interventions où je fus mélé au premier chef.

Les prisonniers, les déportés et résistants, les ascendants, les orphelins, les veuves de guerre, ainsi que les victimes civiles peuvent compter sur ma vigilance pour le respect de leurs droits.

Les commerçants et artisans ont depuis longtemps reconnu que j'étais tout naturellement décidé a soutenir leurs inté-

rêts et faire valoir leurs droits. Ils apprendront sans doute avec plaisir que sous peu, une profonde réforme fiscale va se faire avec des modifications assez importantes. Ainsi disparaitra l'angoisse du spectre de l'inquisition qui étreignait les petits boutiquiers et petits artisans.

Je promets aux commerçants et artisans de veiller au grain et de mettre tout en œuvre dans ce qui me sera possible pour la sauvegarde des intérêts de ceux qui travaillent avec leur faible capital pour vivre normalement et élever dignement leur famille.

Membre Fondateur de la clinique mutualiste avec la carte N° 12, tout jeune j'ai pensé qu'il fallait appliquer la devise de la mutualité

AIMONS-NOUS — AIDONS-NOUS

C'est celle que j'ai pratiquée toute ma vie au service de mes camarades, de mes amis et de tout mon prochain sans distinction d'opinion.

Quoique né de parents ouvriers agricoles à Leigneux, dans le canton de Boën-sur-Lignon, je ne suis pas exploitant mais ma parenté est restée à la terre et je connais, pour les entendre et les reconnaitre justes, les doléances qu'expriment les agriculteurs.

Secondé par l'appréciable concours de **Jean-François BRIGNON**, maire de St-Jean-Soleymieux et conseiller général de la Loire, qui, cultivateur est aussi en rapport constant avec les paysans, je saurai mettre à profit les observations qu'il pourra me faire pour améliorer le sort de ceux qui se penchent sur la terre, et qui sont une des meilleures sources de notre vie économique.

Rentrant de par mes relations professionnelles dans le cadre des industries, **je connais la préoccupation des ouvriers** qui craignent toujours une restriction d'emploi et sont soucieux du lendemain. Là encore le devoir du représentant de la circonscription est de veiller à tout ce qui peut être indice de nouvel apport de travail, car les grands programmes de décentralisation se sont évanouis. Son principal souci devra être de tout mettre en œuvre pour amener ou ramener dans notre région ou les relations sont faciles, où les terrains pour construire ne manquent pas, et où les usines désaffecter existent malheureusement en trop grand nombre, des industries que les grandes villes accaparent.

Ce sera un des devoirs de l'élu d'arrondissement de penser à la situation des communes dont il aura à s'occuper et, comme il se doit si je suis celui-là, je m'efforcerai de travailler au bien-être de tous.

Mon action au Conseil Général a été persuasive pour l'Administration, et des travaux importants ont été entrepris et réalisés pour le bien-être des populations, avec ce facteur important qui m'est celui des visites de la clientèle dans la plupart des communes du département, **j'ai pu à l'occasion donner des avis autorisés qui ont vu leur réalisation.**

C'est avec une foi profonde que je m'adresse à vous chères électrices et chers électeurs, parce que vous me connaissez aussi bien dans les communes urbaines que dans les communes rurales où, depuis 25 ans au moins, ayant l'occasion de visiter les artisans ruraux, menuisiers, charrons, maréchaux, mécaniciens, meuniers, scieurs, etc.... Je connais tous les problèmes qui vous assaillent, aussi bien dans les campagnes que dans les villes et élu, j'apporterai tout mon appui à la simplification de l'exercice de vos professions.

Vous allez avoir à VOTER. Les bulletins qui vous sont adressés comportent deux noms. **Si vous voulez que votre vote soit valable, n'apportez aucune modification sur ceux-ci.**

Il vous faut aller voter dès le premier tour 23 Novembre et ne pas vous contenter de penser qu'il peut y avoir un deuxième tour. Les élections de 1958 ne ressemblent en rien aux précédentes, car il y a le renouveau de la France à envisager et si après le premier tour, le candidat de votre choix, mais pour lequel vous n'auriez pas voté, arrivait seulement, dans les résultats, à quelques voix du candidat qui le précède, que penseriez-vous de votre abstention ? **Donc, VOTEZ AU PREMIER TOUR ET SANS RATURE.**

Jean-François BRIGNON, mon remplaçant éventuel et moi-même avons confiance en vous et c'est encore avec la devise **«Aimons-nous, Aidons-nous»** que nous faisons appel à votre bon sens et à votre désir d'être désormais bien administrés et que nous vous donnons rendez-vous pour le 23 Novembre prochain.

Vu : Le Candidat.

Marius VICARD,

Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille Militaire — Croix de Guerre
Officier d'Académie
Conseiller Général de la Loire — Ancien premier adjoint au maire de Montbrison

CANDIDAT RÉPUBLICAIN MODÉRÉ

Jean-François BRIGNON,

Conseiller Général de la Loire — Maire de St-Jean-Soleymieux.

REMPLAÇANT ÉVENTUEL

Imp. Montbrisonnaise - Montbrison